



La Loge de « L'Amitié » à l'Orient de Genève

Le 11 novembre 1991 est fondée à Genève, en Suisse, par huit FF. : et deux SS. : provenant de Loges et d'Obédiences différentes (Grand Orient de France, Memphis-Misraïm, loges indépendantes) la Loge de « La Concorde ». La Loge décide de se réunir dans les locaux de la Société Théosophique (à laquelle appartiennent quelques-uns de ses fondateurs), et de travailler au Rite Français d'après les Rituels de 1786 (qu'aucun des membres fondateurs ne pratiquait, de manière à ne préférer ni ne léser personne) et de demander l'adhésion à la Grande Loge Indépendante et Souveraine des Rites Unis (G.L.I.S.R.U.), qui détient une Patente de ce Rite, appelé Rite Français Traditionnel. Le V. : M. : élu se rend à Paris le 13 novembre, pour être installé en tant que V. : M. : de la Loge par la Haute Loge de Maîtres Installés d'Ile de France.

Les Travaux sont ouverts le 6 décembre et le V. : M. : fait l'historique de la constitution de la Loge, en soulignant son choix d'être à la fois tournée vers l'avenir (puisqu'il s'agit d'une Loge mixte, et que la femme est l'avenir de l'homme) et liée à la Tradition, puisqu'il a été décidé qu'elle travaillera au Rite Français Moderne avec les rituels de 1786, qui sont les plus anciens de ce Rite à avoir été en usage sur le Continent. Ensuite prend la parole un F. : représentant la, en sa qualité de Grand Inspecteur. Il souligne l'idée, qui est à l'origine de la fondation de cette Obédience, de donner aux Loges la possibilité de travailler à des rites très différents, dont certains fort anciens ou oubliés. Il confirme pour terminer que l'allumage officiel des feux de la nouvelle Loge aura lieu le samedi 25 janvier 1992. Ce jour l'entrée est donnée aux cinquante FF. : et SS. : Visiteurs qui attendent sur les Parvis, en provenance de plusieurs Loges de Paris, Lille, Lyon, Annecy, Annemasse, Penthalaz, Lausanne et Genève. Le Grand Orateur de la Grande Loge de Suisse, le V. : M. : de la Loge Egrégore N.11 à l'Or. : de Genève, le Président et l'ancien Président de l'Union Compagnonnique de Genève sont conduits à l'Orient. Les Fondations de la Loge sont posées, le V. : M. : est installé et il procède ensuite à son tour à l'installation des Officiers de la Loge, qui entre ainsi officiellement à faire partie, sous le N° 67, de la G.L.I.S.R.U, qui lui remet des constitutions symboliques (« patente ») l'autorisant à « se livrer aux travaux des premiers grades symboliques de la Maçonnerie du Rite Français Traditionnel ».

Après ce brillant début la Loge devait connaître de nombreuses péripéties, scissions, changements d'Obédiences (d'abord la GLMF, puis la GLMS), dus en grande partie à des conflits de sensibilités et de personnes ; l'amalgame entre des tendances aussi différentes que celles représentées par des membres provenant du Grand Orient de France et d'autres de Memphis-Misraïm et de la Société Théosophique n'ayant pas réussi.

	<p>R.: L.: de « L'Amitié » N° 9 à l'Orient de Genève</p> <p>Loge Mixte au Rite Moderne Français (1786)</p> <p>Fondée le 11.11.1991 sous le titre distinctif de « La Concorde »</p> <p>Membre de LITHOS - Confédération de Loges</p>	
---	---	---

Un dernier différend entre deux groupes de tendances opposées (l'un plus humaniste ou « éclairé », formé par d'anciens fondateurs originaires du GODF et quelques nouveaux membres ; l'autre plus mystique ou « illuminé », formé par d'anciens fondateurs originaires de Memphis-Misraïm et de la Société Théosophique et d'autres nouveaux membres) devait finalement amener en 2008 à la démission des membres de ce dernier groupe de la Loge de « La Concorde », pour rester à la GLMS sous un nouveau nom, et à la sortie de « La Concorde » de la GLMS, pour retrouver l'indépendance sous le nouveau titre distinctif de « L'Amitié », ce changement de nom voulant signifier que, si la Concorde avait disparu, l'Amitié restait le ciment qui liait les FF.: et SS.: restés fidèles à la Loge d'origine.

Conscients cependant des difficultés que représente pour une Loge une indépendance totale et sans liens avec d'autres Ateliers, désireux aussi de s'ouvrir à d'autres horizons pour sortir de l'univers étroit de la Franc-Maçonnerie mixte suisse, les membres de la Loge de « L'Amitié » à l'Orient de Genève ont fait le choix d'adhérer à Lithos-Confédération de Loges, qui garantit la souveraineté effective des Loges qui la composent et dont ils partagent les Principes fondateurs.

